

REGLEMENT FOULEES SAINT-PANDELONNAISES

PARTICIPATION Epreuves ouvertes aux licenciés et non licenciés toutes fédérations.

INSCRIPTION Sur place à partir de 14h00
Minimes à masters 8 = 5Km et marche 8€ préinscription / 10€ le jour de la course
Cadets à masters 8 = 10Km 10€ préinscription / 12€ le jour de la course

PPS DE MOINS DE 3 MOIS AUTORISANT LA COURSE A PIED EN COMPETITION OU LICENCE OBLIGATOIRES

ATTENTION : Clôture des inscriptions à 17h25.

ASSURANCE Les licenciés sont couverts par l'assurance de leur licence
Les autres participants doivent s'assurer personnellement

Départ et arrivée devant le hall des sports à partir de 18 h.

PARCOURS

SECURITE Service médical assuré par les secouristes Croix Rouge et le Comité d'organisation

- Tout coureur se verra refuser le départ sur non présentation d'un PPS datant de moins de 3 mois ou d'une licence sportive
- Les accompagnants à vélo sont autorisés et couverts par leur propre assurance ; l'organisation décline toute responsabilité
- Aucun lot ne sera valorisé
- L'âge minimum requis correspond aux catégories minimales.
- Une tenue décente ainsi qu'une attitude fair-play sont particulièrement recommandées.
- L'organisateur se réserve le droit d'interdire à toute personne de prendre le départ.
- L'organisation décline toute responsabilité vol-perte
- Le montant de l'inscription est fixé à 8€ pour le 5 km et la marche, 10€ pour le 10 km (préinscription Internet pour le 5 km et le 10 km)
- Course enfants gratuite avec autorisation parentale obligatoire

FICHE D'INSCRIPTION (cocher la case choisie)

NOM

Prénom

Adresse

Licencié

OUI

NON

Club

Date de naissance

Sexe

M

F

Catégorie

- Minimes 2009/2010 et distance maxi 5 km
- Cadet 2005/2006
- Junior 2003/2004
- Espoir 2000/2002
- Senior 1988/1999
- Master 0 1983/1987
- Master 1 1978/1982
- Master 2 1973/1977
- Master 3 1968/1972
- Master 4 1963/1967
- Master 5 1958/1962
- Master 6 1953/1957

Marche 7,5 km

Distance 5 km

10 km

ETC.....

Je déclare avoir présenté un certificat de prévention parcours santé (PPS) datant de moins de 3 mois, m'autorisant à pratiquer la course à pied en compétition et être couvert par une assurance personnelle.

Signature